BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 10.) — NOVEMBRE 1854.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1854,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. PASSY, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

876. — M. de Laverne, employé à la bibliothèque du Louvre, présenté par M. Rathery.

877. — M. Read, président de la Société d'histoire du protestantisme français, rue Cuvier, n° 31, présenté par M. J. Desnoyers. — M. Read représentera cette Société.

878. — M. Andrieux (Paul), rue Joubert, n° 33, présenté par M. Dard.

879. — M. Delaroque, libraire, quai Voltaire, n° 31, présenté par M. Aug. Durand.

880. — M. Brun-Meyney (Adrien), rue du Hasard, n° 1, présenté par M. Duchesne aîné, pour 1855.

Ouvrages offerts.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

Mémoires d'histoire orientale, suivis de mélanges de critique, de philologie et de géographie, par M. C. Defrémery, membre du Conseil de la Société asiatique, 1re partie. Paris, 1854, in-8°.

Henri IV et le ministre Daniel Chamier, d'après un journal inédit du voyage de ce dernier à la cour en 1607, par M. Ch. Read, chef du service des cultes non catholiques au ministère de l'instruction publique, président de la Société d'histoire du protestantisme français. Paris, 1854, in-8°.

Histoire de la commune de Boury (Oise) et de ses seigneurs, par M. Hersan, instituteur. Beauvais, 1846, in-8°.

Bulletin des Sociétés savantes, t. I, 9e liv. in-8°. Septembre 1854.

Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut, par M. Renier Châlon, 2e supplément, in-4°. Bruxelles, 1854. (Prospectus.)

Correspondance.

M. le duc de Luynes et M. Bellaguet expriment leurs regrets d'être empêchés d'assister à la séance du Conseil.

— MM. Rathery et Dard écrivent pour proposer l'admission de M. de Laverne et de M. P. Andrieux.

— M. Brun Meyney témoigne le désir de faire partie de la Société.

— M. le général Renard, aide de camp du roi des Belges, membre de la Société de l'Histoire de France, adresse de Bruxelles une réclamation au sujet de la lettre de M. Kerwyn de Lettenhove, autre membre de la Société, lettre qui a été insérée dans le numéro d'août du Bulletin, p. 132. Les fragments de la chronique de G. Chastellain, conservés dans la bibliothèque royale de Bruxelles (fonds de la Bibl. de Bourgogne), sur lesquels M. Kerwyn appelait l'attention du Conseil avaient tous été précédemment signalés par M. le général Renard, et communiqués à la Société, de 1842 à 1844, soit dans des notices imprimées, soit même en manuscrit. Le secrétaire qui avait signalé, dans plusieurs de ses rapports annuels, les communications de M. le général Renard sur G. Chastellain, prévoyait sa réclamation; mais il avait cru devoir lui en laisser l'initiative. L'omission de M. Kerwyn de Lettenhove provient sans doute de ce que ne faisant point encore partie de la Société quand furent adressées les premières communications de M. le général Renard, il n'en avait pas eu connaissance.

Le Conseil décide que la lettre de M. le général Renard sera imprimée à la suite du procès-verbal de cette séance, comme l'a été précédemment celle de M. Kerwyn de Lettenhove.

— M. Hippolyte Ferry, membre de la Société de géographie, adresse de Sancerre la copie d'une lettre de Jeanne d'Arc conservée dans les archives de la ville de Riom; il accompagne la copie de cette

lettre, qu'il croit inédite, d'un commentaire historique pour en fixer la date à l'année 1429 et pour en démontrer l'authenticité.

Cette lettre est parfaitement connue, elle a été publiée plusieurs fois depuis la découverte qui en fut faite en 1844 par M. Tailhand, président à la cour de Riom. Elle a été insérée textuellement, avec un *fac-simile*, dans le tome V, p. 147, des *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, publiés par M. Quicherat pour la Société de l'Histoire de France, de 1841 à 1849.

Travaux de la Société.

Le secrétaire, M. J. Desnoyers, fait connaître l'état des impressions.

L'*Annuaire* de 1855 est terminé et mis en distribution. Il en est déposé un exemplaire sur le bureau.

Mémoires de Molé. T. I; la feuille 15 est en bon à tirer à l'imprimerie; les feuilles 16 à 23 sont en 1re, 2e, 3e et 4e épreuves chez l'éditeur ou le commissaire responsable. Le placard 45 est composé.

Le Conseil exprime le désir que MM. les éditeurs évitent, autant que possible, de demander des 4es épreuves.

Orderic Vital. T. V; la feuille 5 est en bon à tirer; la feuille 6 et les placards 13 et 14 sont en épreuves chez l'éditeur.

Journal de Barbier. T. IV; la feuille 1 est en bon à tirer; les feuilles 2 et 3 sont en seconde épreuve,

Annuaire de 1854. 265 pages de la 2e partie de la *Topographis ecclésiastique de la France* sont imprimées. 1 feuille est en bon à tirer; mais les caractères manquant pour composer une partie de la copie déjà remise qui doit remplir plusieurs lacunes, il a fallu attendre pour continuer que les caractères employés à l'Annuaire de 1855 fussent décomposés. M. J. Desnoyers s'engage, en ce qui dépend de lui, à ne rien négliger pour que cet annuaire puisse être distribué avant le mois de janvier prochain.

—M. N. de Wailly communique, au nom du Comité de publication, et soumet à l'approbation du Conseil le projet d'un nouvel ouvrage : la collection complète des *OEuvres diverses de Grégoire de Tours*, autres que son histoire ecclésiastique des Francs. Des fragments du texte seul des traités intitulés : *Gloria Martyrum*, *Gloria Confessorum*, *Vitæ Patrum*, et *Miracula sancti Martini* ont été insérés dans le quatrième volume de l'édition de l'*Historia Francorum* publiée en 1838, pour la Société, par MM. Guadet et Taranne. Mais le Comité a pensé qu'il ne fallait rien négliger d'une source aussi antique et aussi précieuse pour l'histoire et la géographie de la France. En conséquence, il a adopté unanimement l'offre de cette publication qui lui a été faite

par M. Douët-d'Arcq. Une traduction serait jointe au texte, et placée en regard, ainsi que cela a eu lieu pour l'*Histoire ecclésiastique des Francs*. L'ouvrage devrait former quatre volumes, comme l'Histoire ecclésiastique, mais il n'y aurait pas de tirages distincts pour le texte sans traduction et pour la traduction à part du texte. Les notes et la table des matières seraient rédigées en français. L'impression ne serait commencée que lorsque la copie et la traduction seraient entièrement prêtes

Cette proposition est discutée et favorablement accueillie par le Conseil. Un membre (le secrétaire), tout en en reconnaissant l'importance et l'utilité, demande si le nombre de quatre volumes n'est pas trop élevé et s'il ne pourrait pas être réduit à trois. L'ensemble des *Opera minora* de Grégoire de Tours ne forme pas beaucoup plus de la moitié du texte de l'Histoire ecclésiastique, qui n'a cependant fourni que quatre volumes avec la traduction, et même les extraits des autres ouvrages remplissent environ 150 pages du dernier volume. M. de Wailly répond que, d'après un calcul rigoureusement fait, ce nombre de quatre volumes paraît nécessaire.

Un Traité d'astronomie récemment publié en Allemagne et attribué à Grégoire de Tours pourra en faire partie.

M. de Monmerqué possédait un manuscrit du XIV^e^ siècle contenant plusieurs opuscules de Grégoire de Tours. Ce manuscrit, qui appartient maintenant à la bibliothèque de la ville de Tours, devra être aussi consulté.

En conséquence, le Conseil adopte ce projet dans les conditions proposées par le Comité, sans fixer encore l'époque de la publication ; il désigne M. Douët-d'Arcq pour éditeur et M. Bordier pour commissaire responsable. Un exemplaire du Grégoire de Tours de D. Ruinart sera mis à la disposition de l'éditeur.

— M. L. Delisle a entre les mains la copie de la première partie du texte des *Chroniques d'Anjou* que doit publier M. Marchegay.

— M. de Monmerqué remettra au commencement de 1855 la copie complète des *Mémoires de Beauvais-Nangis*.

— M. Quicherat a promis de livrer au commencement du mois prochain la copie du premier volume des *OEuvres historiques* de *Thomas Basin*, volume dont il s'engage à terminer l'impression dans le courant de l'année 1855.

— M. de La Villegille, au nom du Comité des fonds, fait un rapport sur plusieurs demandes d'échange de publications renvoyées à son examen.

Le Conseil adopte les propositions du Comité. Il décide aussi qu'à

l'avenir, tout en respectant les droits acquis par ses décisions antérieures, les Annuaires et les Bulletins seront seuls échangés avec les sociétés qui en feraient la demande.

Le Conseil procède au renouvellement du Comité de l'Annuaire pour 1856.

Sont élus MM. N. DE WAILLY.
TAILLANDIER.
L. DELISLE.
J. DESNOYERS.

La séance est levée à cinq heures.

Note de M. le général Renard, aide de camp du roi des Belges, membre de la Société de l'Histoire de France, relative à divers manuscrits des Mémoires de G. Chastellain. (Extr. d'une lettre adressée à M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société.)

« Le Bulletin de la Société de l'Histoire de France (août), qui me parvient à l'instant, contient un fragment de lettre de M. Kerwyn de Lettenhove à M. de Barante. Cet écrivain désigne quelques manuscrits de Chastellain, qui, selon lui, ne seraient pas mentionnés dans votre dernier rapport. Il cite, entre autres, un document de la plus haute importance, à savoir le livre IV^e^ de la *grande chronique de Philippe le Bon*. M. Kerwyn fait évidemment erreur. Il s'en serait lui-même aperçu s'il avait remarqué que les découvertes que vous m'attribuez comprenaient les années 1451 à 1458.

« Ces découvertes consistent en *deux* manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne. L'un (le n° 16881) est relatif à la guerre de Gavres, et j'en ai publié les fragments inédits. L'autre (le n° 15843) a été décrit et commenté par moi en 1842, dans une brochure intitulée : *Nouvelles observations historiques à propos du 4^e^ volume inédit de Georges Chastellain*. Cette brochure a été transmise à la Société de l'histoire de France avec ma lettre du 1^er^ mars 1843, que le Conseil a daigné faire insérer textuellement dans le Bulletin du mois d'avril suivant. Il y a plus : si M. Kerwyn avait parcouru la collection de nos bulletins, il aurait pu se convaincre, en lisant vos communications de 1843 et 1844, que ce même livre IV^e^ auquel il fait allusion a été textuellement copié sur l'original à Bruxelles, et se trouve déposé dans vos archives.

« Avant de s'adresser à M. de Barante, M. Kerwyn de Lettenhove avait déjà signalé à la Commission royale d'histoire de Belgique le livre IV^e^ de Chastellain comme une découverte nouvelle. Je n'avais pas

relevé cette erreur, parce que les membres de la Commission savaient parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard. En effet, ils avaient fortement appuyé en 1843 la demande que j'avais faite au gouvernement de publier ce fragment, publication qu'un changement de garnison et des occupations nombreuses m'ont empêché de réaliser. (*Bulletin de la Comm. d'hist.*, tom. VI, 299.)

« En somme, tous les fragments inédits de la *grande chronique de Chastellain* que possède la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, sont connus de la Société de l'Histoire de France depuis plus de onze années, et le texte de ces fragments est même en sa possession.

« Maintenant, je me joindrai à M. Kerwyn lorsqu'il signale l'importance historique de ces documents. Et, comme la collection complète de Chastellain paraît pour longtemps impossible, je forme des vœux pour que la Société de l'Histoire de France donne ce livre IV^e^ comme annexe à la chronique du *Bâtard de Vaurin*. Si le comité chargé de la publication de ce dernier ouvrage daignait examiner le fragment auquel je fais allusion, j'ai la conviction qu'il partagerait mon opinion, tant il renferme de choses neuves et jette de jour sur deux des plus grandes figures de l'époque, Louis XI et Philippe le Bon.

« Je saisis avec empressement cette occasion, monsieur et cher collègue, pour vous réitérer l'assurance de ma haute estime et de mes sentiments les plus distingués. »

Le général, aide de camp du roi,

B. Renard.

II.

VARIÉTÉS.

D'importants documents historiques auraient été récemment découverts, de la manière la plus inespérée, dans les démolitions du quartier Sainte-Geneviève, d'après ce qu'ont rapporté le *Moniteur universel* et les autres journaux. Voici l'une des notes qui ont couru à ce sujet :

« Le 18 novembre, ont été découverts à Paris, dans les arêtes de la voûte du second étage de la tour de Saint-Jean de Latran (dite tour Bichat), dont on poursuivait la démolition, un grand nombre de parchemins; ils ont été recueillis avec soin par les ouvriers et remis à l'Hôtel de Ville le même jour par l'architecte, M. Van Cleemputte. On a reconnu qu'ils appartenaient généralement aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles; on a remarqué cependant une quittance du XVI^e^ siècle. On s'attend que

la démolition du premier étage découvrira un nombre plus grand encore de manuscrits; des ordres ont été donnés pour qu'ils soient exactement conservés. Dès qu'on aura pu en achever le classement à l'Hôtel de Ville, ils seront communiqués à M. le ministre de l'instruction publique. »

Les espérances que cette note a pu faire naître sont complétemen illusoires. Nous avons pu, grâce à la bienveillance de l'administration de la ville, examiner ces titres trouvés, non *dans les arêtes* d'une voûte, ce qui n'eût guère été possible, mais entre la voûte du second étage de la tour de Saint-Jean et le plancher qu'elle supportait. Le tout a été renfermé dans trois cartons, et bien que toutes ces pièces, tant celles en parchemin que celles en papier, se trouvent réduites par la poussière de plâtre et par l'humidité à un état de détérioration voisin d'une destruction complète, nous pouvons affirmer que pas une d'elles n'est antérieure au milieu du XVI^e^ siècle. Ce sont des pièces de procédure passées par-devant le parlement de Paris, des requêtes, des mémoires, des sentences et des extraits des registres du parlement, le tout compris entre les années 1570 et 1600. La plupart de ces actes se rapportent aux affaires de particuliers tout à fait inconnus. Nous en avons cependant remarqué un petit nombre qui paraissent offrir quelque intérêt par les noms qu'on y voit figurer, par exemple :

Quelques pièces relatives à un procès soutenu par messire Jacques de Besze, trésorier provincial des guerres de Picardye et Isle de France, contre madame Jehanne de Hangest, dame de Vienne, comme tutrice de Charles sire de Créqui, 1589.

Mémoire présenté à maître Jehan Barjot, conseiller au parlement, pour Loys de La Boissière, contre Aloph de l'Hospital, chevalier, seigneur de Soysy.

Note écrite par maître Brisard, conseiller au parlement, pour une de ses parentes, madame de Touvoye, au sujet des droits de celle-ci sur les fiefs du Haut-Poré, du Bas-Poré et de la Chevalerie.

Arrêt relatif à un procès entre Pierre Roquemolle et messire Henry de Montmorency, sieur de Dampville, mareschal de France, 1577.

Requêtes et autres pièces concernant un procès soutenu par Antoine Verdot et sa femme contre Geneviefve Poussemye, damoiselle, femme de maître Jacques Loisel, advocat du roy à Senlis, et Anne Poussemye, aussy damoiselle, femme de maître Nicolas Fragnier, auditeur des comptes, 1589, etc., etc.

La tour de Saint-Jean de Latran, qui datait du XIII^e^ siècle, avait été depuis son origine jusqu'en 1792 le principal manoir de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, puis de l'ordre de Malte, à Paris. On voit cependant que la trouvaille faite le 18 novembre n'offre absolument

rien qui paraisse avoir aucun rapport avec les institutions chevaleresques du moyen âge. Ces titres, mêlés encore avec les sacs de toile dans lesquels ils étaient renfermés, ne sont que le résidu des archives de quelque procureur du temps de Henri IV. Leur présence dans la cachette où ils se trouvaient, entre la voûte du second étage et le plancher du troisième, est certainement ce qu'ils présentent de plus étonnant. On espérait, en démolissant la voûte du premier, faire une découverte analogue, mais cette espérance a été déçue. La tour de Saint-Jean de Latran était un édifice quadrangulaire à quatre étages, qui avait servi d'asile, depuis un temps immémorial, aux malades et aux pauvres pèlerins; elle formait le principal bâtiment du cloître Saint-Jean, qui, à l'époque de la révolution, n'avait pas cessé, depuis l'année 1130, d'appartenir aux Hospitaliers de Saint-Jean, et ensuite aux chevaliers de Malte.

— Nous avons parlé plus haut (*Bulletin* de l'année 1853, p. 143), des papiers du prince Xavier de Saxe conservés dans les archives du département de l'Aube, et du projet qu'on avait de les transporter à Paris. Voici le texte de la délibération qui a été prise à cet égard par le conseil général du département.

« La commission des vœux divers a eu à examiner les réclamations de LL. Exc. les ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et de la guerre, ayant pour objet la restitution et le transfèrement, dans divers établissements publics de Paris, des papiers du prince Xavier de Saxe, qui, sous le nom de comte de Lusace, habita le château de Pont-sur-Seine. Ces papiers, qui sont relatifs à la guerre de sept ans, ont été catalogués par M. Guignard, bibliothécaire de la ville de Dijon et ancien archiviste de la préfecture de l'Aube, à la suite d'un rapport imprimé adressé à S. Ex. le ministre de l'instruction publique et des cultes; la commission s'est émue à juste titre de ces réclamations. Elle les a examinées avec la plus scrupuleuse attention, et elle a été amenée à penser qu'il convenait de distinguer les papiers se rattachant à la guerre de sept ans, dont le prince ne pouvait être légitime détenteur, de ceux concernant ses archives et sa correspondance.

« Elle propose, en conséquence, de déclarer qu'il n'y a pas lieu de se dessaisir des papiers provenant du prince Xavier de Saxe, et d'accéder aux demandes de LL. Exc. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique.

« Mais à l'égard des documents qui peuvent se rapporter à la guerre de sept ans, la commission, en l'absence d'intérêt direct pour l'histoire locale, et en présence d'un intérêt plus élevé, estime que rien ne s'oppose à ce que le département s'en dessaisisse au profit du dépôt du mi-

nistre de la guerre, et elle en fait la proposition, sous la réserve expresse qu'un triage préalable de tous les papiers sera fait par M. l'archiviste départemental, sous la surveillance d'une commission nommée par M. le préfet, et qui désignera les documents qui pourront être remis à l'État et ceux qui devront rester au département.

« Un membre repousse la distinction proposée par la commission. Dans son opinion, tous les papiers du prince appartiennent légitimement et au même titre au département de l'Aube.

« Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres et M. le préfet, les conclusions de la commission sont mises aux voix et adoptées. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

158. — *Mémoires de Théodore Agrippa d'Aubigné*, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre, contenant les fragments de l'Histoire universelle de d'Aubigné qui se réfèrent à ses Mémoires et les complètent, et accompagnés de pièces inédites. Par M. Ludovic Lalanne. Paris, Charpentier, 1854. 468 pages in-12. (3 fr. 50 c.)

D'Aubigné, l'un des écrivains français les plus remarquables de la fin du XVI^e^ siècle, et comme prosateur et comme poëte, est aussi l'un des hommes dont les éditeurs ont le plus défiguré les Mémoires par des changements arbitraires. Il est vrai que son style, à côté de couleurs énergiques d'une incontestable beauté, renferme des passages ou d'une faiblesse incroyable ou alambiqués au point d'être parfois inintelligibles. M. Ludovic Lalanne n'a pas craint d'affronter les difficultés que rencontre en pareil cas un éditeur consciencieux, et, grâce à lui, nous pouvons enfin prendre connaissance des Mémoires du célèbre huguenot qui fut l'aïeul de madame de Maintenon, dans un texte exact et différant à chaque phrase, de ceux qu'on avait imprimés jusqu'ici. Très-souvent d'Aubigné abrége ses Mémoires en renvoyant le lecteur à son *Histoire universelle ;* M. Lalanne a joint à son édition tous les passages au nombre de près de cinquante, qui sont l'objet de ces renvois. Il l'a de plus enrichie du testament de d'Aubigné, et de plusieurs autres pièces inédites recueillies soit en Poitou, lieu de sa naissance, soit à Genève, lieu de sa mort.

159. — *Théodore Agrippa d'Aubigné.* Sa vie, ses œuvres et son parti. Thèse pour le doctorat; par M. A. Postansque, professeur agrégé d'histoire. In-8° de 12 feuilles. Imp. de Martel aîné, à Montpellier.

160. — *Essais de Montaigne*, suivis de sa correspondance et de la

servitude volontaire d'Estienne de La Boétie. *Edition variorum*, accompagnée d'une notice biographique, de notes historiques, philologiques, etc., et d'un index analytique; par Charles Louandre. Quatre volumes in-18. Paris, Charpentier. (15 fr.)

161. — *Essais de Michel de Montaigne.* Nouvelle édition, précédée d'une lettre à M. Villemain sur l'éloge de Montaigne, par P. Christian. In-18 anglais de 20 feuilles. Paris, Victor Lecou. (3 fr. 50 c.)

162. — *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint Amand en Pevèle;* par M. Le Glay, garde des archives du Nord, correspondant de l'Institut. In-8° de 2 feuilles. Imp. de B. Henri, à Valenciennes.

163. — *Etude sur l'Eglise franke au temps des Mérovingiens.* (Fragment); lu par M. Poinsignon, dans la séance annuelle de l'Académie impériale de Reims. In-8° d'une feuille. Imp. de Regnier, à Reims.

164. — *Etudes historiques sur le Forez.* Chronique des châteaux et des abbayes; par M. de La Tour-Varan, bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne. 1re série. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Montagny, à Saint-Etienne.

165. — *Histoire de Boniface VIII et de son siècle*, avec des notes et des pièces justificatives, par D. Louis Tosti, religieux du Mont-Cassin. Traduite de l'italien par l'abbé Marie Duclos. Deux volumes in-8°, ensemble de 64 feuilles, plus une lith. Imp. de Poisson, à Caen. Paris, Louis Vivès.

166. — *Histoire des colonies françaises.* Etablissements dans l'Inde, Madagascar, Saint-Pierre et Miquelon, le Sénégal; par Mme la comtesse Drohojowska. In-8° de 37 feuilles. Imp. de Sauzon, à Roanne. A Lyon et à Paris, chez Périsse frères.

167. — *Inscriptions concernant la célèbre maison de Port-Royal-des-Champs.* In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Desoye, à Paris.

168. — *Journal de Jean Migault,* ou Malheurs d'une famille protestante du Poitou, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, avec des notes; par D. de Bray, pasteur; d'après un manuscrit trouvé en Angleterre, entre les mains d'un des descendants de l'auteur. Avec des additions tirées d'un autre manuscrit appartenant à M. H. Houël, pasteur, à Groote-Lindt, en Hollande. In-12 de 8 feuilles 2/3. Paris, Grassart. (1 fr. 50 c.)

169. — *Mauzé-sur-le-Mignon* (Deux-Sèvres). Notice historique; par M. l'abbé Dubois. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Favre, à Niort. (1 fr. 50 c.)

170. — *Notice historique et archéologique sur l'église abbatiale de Saint-Julien de Tours.* In-4° d'une feuille. Imp. de Bénard, à Paris.

171. — *Notice historique sur la tapisserie brodée de la reine Mathilde*, épouse de Guillaume le Conquérant, exposée dans la galerie Mathilde de la bibliothèque de Bayeux. In-12 d'une feuille. Imp. de Delarue, à Bayeux.

172. — *Poésies inédites du moyen âge*, précédées d'une histoire de la fable ésopique ; par M. Edélestand du Méril. In-8° de 28 feuilles 3/4. Paris, Franck. (8 fr.)

173. — *Poésies latines de Rosvith*, religieuse saxonne du X^e^ siècle, avec une traduction libre en vers français; par Vignon Rétif de La Bretonne. Grand in-8° de 25 feuilles 1/2. A Paris, chez Chaix, et chez M^me^ Combe.

Les œuvres de Rosvith n'ont eu que deux éditions : la première fut publiée en 1501, à Nuremberg, et la seconde en 1707, à Wittemberg, avec des commentaires latins. En 1845, M. Charles Magnin, de l'Institut, traduisit les comédies saintes que Rosvith a écrites simplement en prose, et fit imprimer cette traduction avec le texte en regard, uniquement pour compléter la collection des théâtres étrangers. M. Rétif de La Bretonne se propose de traduire et de publier ce théâtre, avec le panégyrique des Othons, écrit en vers, et qui contient des documents historiques très-curieux sur le X^e^ siècle. (*Journal de la Librairie.*)

174. — *Rerum engolismensium scriptores.* Nunc primum in unum corpus collectos animadversionibus notisque fusioribus illustravit Joan. Franc. Eusebius Castaigne, Bussacensis, Engolimensi præfectus bibliothecæ. Sumptibus societatis monumenta majorum et gesta regione Carantonensi religiose investigantis. In-8° de 6 feuilles. Imp. de Grobot, à Angoulême (1852).

Fasciculus primus : 1° Chronicon Engolismense, ab anno D.CC. XIV ad annum D.CCCXCI; 2° Historia pontificum et comitum Engolismensium, ad annum usque M.C.L.IX.

La publication sera divisée en 5 ou 6 livraisons, et formera un volume de plus de 30 feuilles. Elle reproduira, avec les éclaircissements nécessaires, les chroniques latines originales de l'Angoumois, depuis les commencements de la monarchie jusqu'à l'année 1308. L'histoire hagiologique du diocèse sera publiée dans un appendice, intitulé : *Acta sanctorum Engolismensium;* et le volume sera terminé par trois tables alphabétiques : des noms de lieux; des noms de personnes; des faits principaux. (*Journal de la Librairie.*)

175. — *Chronique sur la chapelle Saint-Gilles de Bellême et ses chapelains;* par le docteur Jousset, médecin de l'hôpital de Bellême, etc. In-8° d'une feuille 3/4. Imp. de Loncin et Daupeley, à Mortagne.

176. — *Essai sur les musiciens bourguignons*, comprenant une esquisse historique sur les différentes transformations de l'art musical en France du IX^e^ au XIX^e^ siècle ; par Charles Poisot, de Dijon. In-8° de 4 feuilles. Dijon ; Lamarche et Drouelle.

177. — *Testament de Samuel Majou et de Marguerite Desmé.* 12 janvier 1696; publié par Paul Marchegay. Angers; Cosnier; broch. gr. in-8°.

On fait chaque jour l'histoire des villes, des châteaux, des villages ; on ne s'occupe guère de celle des familles, qui cependant nous touche de bien plus près. Le testament de Samuel Majou est le premier chapitre de l'histoire d'une vieille famille protestante de la Vendée, d'une de ces races plus nombreuses qu'on ne croit, qui conservent religieusement aujourd'hui le souvenir, non pas des titres seigneuriaux et des hauts emplois mais des vertus publiques et privées de leurs ancêtres. Cette pièce renferme, dans son austère simplicité, de beaux et intéressants passages dont voici un exemple : « Nous avons encore à rendre des grâces singulières à ce bon Dieu, de nous avoir fait naître dans sa sainte religion et d'en toujours avoir les sentiments dans le cœur, quoiqu'elle ne se professe plus publiquement en ce royaume depuis l'an mil six cent quatre-vingt-cinq, en laquelle année notre roi cassa tous nos édits, chartes et priviléges, et fit abattre nos temples. Il envoya des régiments de dragons exercer des cruautés incroyables sur ceux qui ne voulurent pas donner des actes devant les curés, portant qu'ils renonçaient à l'hérésie et erreurs de Calvin et qu'ils embrassaient les cérémonies de l'Eglise romaine. La violence du dragon nous fit tomber en cette lâcheté, comme les autres, dont nous demandons pardon à Dieu. Nous n'avons point assisté au service, ce qui a attiré à moi Majou, dix-huit mois de prison à la Bastille, à Paris ; mais mon Dieu m'a soutenu contre les menaces, maux et promesses qu'on m'a faits : en sorte que j'en suis sorti sans avoir rien accordé aux religieux destinés à me rendre, et aux autres en même état, des visites de remontrances et de menaces...»

178. — *Monuments religieux de Cambrai avant et depuis* 1789 ; par A. Bruyelle. In-8° de 17 feuilles 1/4, plus 6 gravures. Imp. de Prignet, à Valenciennes.

179. — *Troyes depuis le V^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^*. Notes de J. B. Breyer, trésorier et chanoine de l'église papale et collégiale de Saint-Urbain, et de Hugot, chanoine de l'église collégiale de Saint-Etienne ; recueillies et mises en ordre par Michel Sémilliard, avocat, à Troyes. In-4° de 3 feuilles 1/2. Troyes, Varlot père, antiquaire, éditeur.

Publié d'après les manuscrits conservés à la bibliothèque de Troyes. Tiré à 8 exemp. (*Journal de la Librairie.*)

180. — *Cathédrale (la) d'Aoste.* Étude archéologique; par Ferdinand de Lasteyrie. In-8° de 3 feuilles 1/4. Paris, Victor Didron.

Premier morceau d'une série intitulée : *Etudes archéologiques sur les églises des Alpes.*

181. — *Histoire des troupes étrangères au service de France*, depuis

leur origine jusqu'à nos jours, et de tous les régiments levés dans les pays conquis sous la première république et sous l'empire; par Eugène Fieffé, commis principal aux archives du ministère de la guerre. Deux volumes in-8°, 24 pl. coloriées. Paris, Dumaine. (20 fr.)

182. — *Monographie d'un peintre-verrier du XV^e siècle*, et description du vitrail de la sainte Vierge de l'église de Cravan (Yonne); par M. Emile Amé, architecte. In-4° d'une feuille, plus une pl. Imp. de M^me^ Jardeaux-Ray, à Bar-sur-Aube. Paris, Victor Didron. (1 fr. 25 c.)

183. — *Notice sur le château d'albâtre*, ou palais gallo-romain de Soissons; par M. Jules Leclercq de Laprairie. In-8° de 3 feuilles 1/2. Imp. de Fleury, à Laon.

184. — *Recherches sur les anciens vitraux incolores du département de l'Yonne;* par Emile Amé, architecte, etc. In-4° d'une feuille 1/2, plus 6 pl. Paris, Victor Didron. (2 fr. 50 c.)

185. — *Serrurerie du XV^e siècle*. Bâtons de procession de l'église de Cravan (Yonne); par M. Emile Amé, architecte. In-4° d'une demi-feuille, plus 2 pl. gravées. Paris, Victor Didron. (2 fr. 50 c.)

186. — *Adam*, drame anglo-normand du XII^e siècle, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche. Tours, 1854; in-8 de LXXVI et 102 pages.

Cette composition tirée d'un volume dramatique, qui fut écrit en partie à la fin du XII^e siècle, en partie au commencement du XIII^e et qui contient plusieurs autres pièces dont deux poëmes de Robert Wace, est d'un très-vif intérêt. Par son âge elle se place au nombre de nos textes français les plus anciens, par son style et sa facture au nombre des meilleures pièces du moyen âge, et par les conseils que l'auteur donne sur la tenue des acteurs, sur leurs costumes et jusque sur la scène ou les décors, elle fournit à l'histoire du théâtre des détails d'une entière nouveauté. Elle nous paraît si intéressante que nous en reproduirons les premières lignes qui montreront mieux que nos paroles combien l'éditeur de ce poëme a bien mérité des lettres en l'offrant au public.

Ordo representacionis Ade.

Constituatur paradisus loco eminenciori; circumponantur cortine et panni serici, ea altitudine ut persone que in paradiso fuerint possint videri sursum ab humeris. Sernantur odoriferi flores et frondes; sint in eo diverse arboris et fructus in eis dependentes, ut amenissimus locus videratur. Tunc veniat Salvator indutus dalmatica; et statuantur choram eo Adam (et) Eva. Adam indutus sit tunica rubea, Eva vero muliebri vestimento albo, peplo serico albo, et stent ambo coram Figura [1]; Adam tamen propius, vultu composito, Eva vero parum demissio-

[1] *Figura;* dans tout le cours de la pièce, ce mot désigne le personnage de Dieu.

ri; et sit ipse Adam bene instructus quando respondere debeat, ne ad respondendum nimis sit velox aut nimis tardus. Nec solum ipse; sed omnes persone sint, instruantur ut composite loquantur, et gestum faciant convenientem rei de qua loquuntur; et, in rithmis, nec sillabam addant nec demant, sed omnes firmiter pronuncient, et dicantur seriatim que dicenda sunt. Quicumque nominarunt paradisum, respicia(n)t eum et manu demonstre(nt). Tunc incipiat lectio : « *In principio creavit Deus celum et terram* »..... Qua finita, corus cantet : R. « Formavit igitur Dominus....» Quo finito, dicat figura :

« Adam. » Qui respondeat : « Sire. »

Figura.

Adam.

Adam.

Sire.

Figura.

Fourmé te ai
De limo terre.

Adam.

Ben le sai.

Figura.

Je te ai fourmé à mun semblant.
A ma imge ne t'ai feit de terre.
Ne moi devez jà mais mover guere.

Adam.

N'en frai-ge, mais te crerrai;
Mun creatur obe(i)rai.

Figura.

Je t'ai duné bon cumpainun :
Ce est ta femme, Eva a noun;
Ce est ta femme e tun pareil.
Tu le devez estre ben fiel.
Tu aime lui, e ele ame tei,
Si serez ben ambedui de moi.
Ele soit a tun comandement,
E vus ambedeus à mun talent.
De ta coste l'ai fourmée,
N'est pas estrange, de tei est née.
Jo la plasmai de ton cors;
De tei eissit, non pas de fors.
Tu la governe par raison;
N'aït entre vus jà tençon,

Mais grant amor, grand conservage :
Tel soit la lei de mariage [1].

(*Ad Evam.*)

A teï parlerai, Evain.
Ço garde tu, ne l' tenez en vain,
Si vos faire ma volenté,
En ton cors garderas bonté.
Moi aim , e honor ton creator ;
Et moi reconuis à Seignor ;
A moi servir met ton porpens,
Tut ta force e tot tun sens.
Adam aime, e lui tien chier :
Il est marid e tu sa mullier ;
A lui soies tot tens incline,
Ne n'issir de sa discipline ;
Lui serf e aim par bon corage,
Car ço est droiz de mariage.
Se tu te fais bon adjutoire,
Jo te mettrai od lui en gloire.

Eva.

Jo l' frai, Sire, à ton plaisir,
Jà n'en voldrai de rien issir ;
Toi conustrai à Seïgnor,
Lui à pareille ; e a forzor
Jo lui serrai tot tens feel ;
De moi aura bon conseïl ;
Le ton pleisir, le ton servise
Frai, Sire, en tote guise.

187. — *Mémoires* de la Commission des Antiquités du départ. de la Côte-d'Or. Tome IV, 1re livr. 1853-1854. Dijon, Lamarche et Drouelle ; Paris, V. Didron ; 132 pages in-4 et 16 planches.

Cette livraison contient trois mémoires : I. Rapport de MM. Mignard et Coutant, sur les fouilles de la colline de Vertaut. Cette colline située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Châtillon-sur-Seine, dans les limites du pagus Latiscensis, avait été remarquée par les antiquaires, dès le XVIIe siècle, comme renfermant de nombreux vestiges romains. Là se trouvait une ville, détruite et brûlée par les barbares et que les auteurs appellent Landunum ou Gergovia Boiorum. La commission des antiquités de la Côte-d'Or y entreprit en 1846

[1] L'éditeur n'a pas toujours bien lu ; ici et quatorze vers plus bas, il a mis *manage* au lieu de mariage.

des fouilles qui se continuent encore et qui ont produit des résultats fort importants, bien qu'elles soient encore très-incomplètes. Les savants qui dirigent ces recherches ont déjà mis à nu plusieurs tronçons de rues de la ville antique, et trente à quarante maisons particulières ou édifices publics dont les substructions et l'étage inférieur sont seuls restés debout. Les maisons particulières sont serrées fort près les unes des autres et très-petites, car elles n'ont, au rez-de-chaussée, que deux chambres. On estime que la ville entière pouvait contenir dix à douze mille habitants. Le plus important de tous les bâtiments découverts est un bel et vaste établissement thermal. On n'a point encore trouvé d'inscriptions à Landunum ; mais les fragments de sculptures, les statuettes, les poteries, les médailles depuis Auguste jusqu'à Constantin, abondent dans ces ruines et sont décrits avec soin par MM. Mignard et Coutant dont le rapport est, en outre, accompagné de treize belles planches. — II. Mémoire sur Epoisses situé entre Semur et Avallon, par M. l'abbé Breuillard. — III. Notice sur les fragments romains découverts dans les substructions de l'ancien palais ducal de Dijon, par M. Frantin (2 pl.). — IV. Rapport sur un dé à jouer, par M. Protat. Ce dé, trouvé à Autun, était regardé par quelques archéologues comme un dé romain. Cependant, au lieu des points marquant sur ses six faces les nombres 1 à 6, il portait des lettres combinées de la manière suivante : I, VA, EST, OR, TI, CA, I, VS, VOL. OTE.

M. Protat éclaircit cette énigme en démontrant que le dé en question provenait des moines de l'abbaye de Saint-Martin-d'Autun, et qu'il a plus particulièrement rapport à leur église de Cussey-les-Forges, dans laquelle on voyait gravé au XVII^e^ siècle, un écusson portant trois dés avec la devise : *Ut sors volet*. Suivant une ingénieuse supposition de l'auteur, le dé trouvé à Autun était accompagné de deux autres et c'était la réunion des trois dés qui pouvait seule offrir un sens aux lettres gravées sur leurs faces. M. Protat donne comme certain qu'on y lisait : « Cusiacum vocabile est sancti Martinis ordinis. Benedictus caput est ordinis Martini sancti. Vel Badilo ut sors volet.» Ces diverses phrases ne nous paraissent qu'en partie acceptables.

H.-L. B.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.